



Vous avez dit zone humide ?

Enquête sur la représentation sociale
des zones humides

Synthèse



Introduction : les Français et les zones humides

Comment les Français se représentent-ils les zones humides ? Quelles sont leurs connaissances sur ces milieux et leurs attentes sur les actions publiques à mener pour leur préservation ? Pour tenter de répondre à ces questions et fournir un outil d'aide à la décision, le ministère du Développement durable a commandé au laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS) du CNRS une étude sur les représentations sociales des Français à l'égard des zones humides*.

La présente brochure utilise une partie des résultats de cette enquête, dans l'objectif d'identifier les représentations du grand public. Pour cette raison, seuls les représentations de deux sous-populations sont présentées : celles des Franciliens et celles des habitants des zones humides non investis (voir ci-dessous). Ces derniers sont appelés résidents dans cette brochure.

🐦 Quelle méthodologie pour cette enquête ?

Mobilisant à la fois des méthodes qualitatives et quantitatives, ce travail se distingue du simple sondage d'opinion par le type de questionnaire utilisé (questions ouvertes et fermées) et par l'étude des mots et champs lexicaux utilisés par les personnes interrogées.

L'enquête a porté sur 461 individus appartenant à trois sous-populations :

- des personnes résidant dans trois zones humides françaises métropolitaines (baie de Somme, Brenne, Camargue gardoise). Ce groupe comprend 121 résidents investis (ayant une activité professionnelle, politique ou de loisirs liée aux zones humides) et 143 résidents non investis ;
- 176 habitants d'Île-de-France (Franciliens) choisis de façon aléatoire ;
- 21 membres du Groupe national pour les zones humides, organe consultatif établi par le ministère pour l'appuyer dans son action en faveur des zones humides.

*Étude complète disponible sur le site internet du ministère du Développement durable : www.developpement-durable.gouv.fr > rubrique Eau et Biodiversité / Espaces et milieux naturels terrestres / Zones humides (document *La représentation sociale des zones humides, enquête d'opinion*).



Sommaire

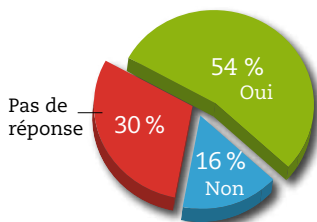
| | |
|--|---|
| 🐦 Connaissance des zones humides | 3 |
| 🐦 Utilité des zones humides | 4 |
| 🐦 Menaces sur les zones humides | 5 |
| 🐦 Préservation des zones humides | 6 |
| 🐦 Actions engagées sur les zones humides | 7 |



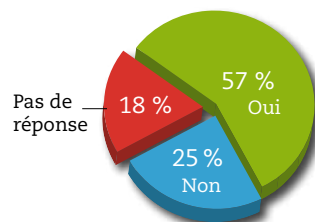
54% des Franciliens et **57%** des résidents connaissent l'expression zone humide*.

🦋 *Avez-vous déjà entendu parler des zones humides ?*


Franciliens




Résidents



🦋 *Que vous évoque l'expression zone humide ?*

Ce qu'en disent les Franciliens et les résidents

- Pour en parler, nous préférons des mots plus précis : étang ou marais notamment.
- Les animaux qui évoquent le mieux les zones humides sont les grenouilles, les oiseaux et les poissons.
- Les plantes qui évoquent le mieux les zones humides sont les roseaux.
- La Camargue est la zone humide française que nous connaissons le plus. Viennent ensuite le marais Poitevin, la baie de Somme, la Brenne puis la Dombes.
- La chasse et la pêche sont les pratiques que nous associons aux zones humides. Mais nous connaissons aussi la pisciculture, la riziculture et l'élevage.

À savoir

Le terme « zone humide » fait référence à des milieux diversifiés : lagunes, marais, bordures de cours d'eau ou de plan d'eau, plaines alluviales, régions d'étangs, landes de plaines et de plateaux, mares, mouillères...

En droit, les zones humides ont été définies en 1992 comme les « terrains, exploités ou non,

habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (Art. L 211-1 du code de l'environnement).

→ Pour en savoir plus : www.zones-humides.eaufrance.fr > rubrique Entre terre et eau



Utilité des zones humides



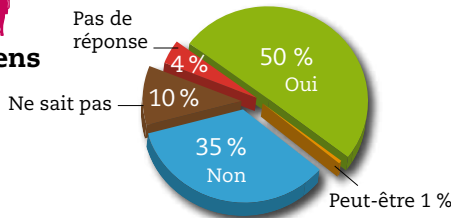
50 % des Franciliens et **60 %** des résidents considèrent que les zones humides sont utiles.

40 % des résidents considèrent qu'il est avantageux d'habiter dans une zone humide (contre 15 % qui pensent que non).

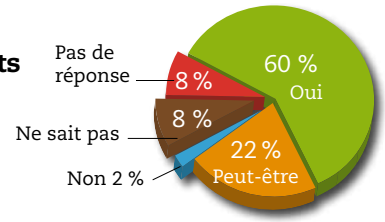
Les zones humides sont-elles utiles ?



Franciliens



Résidents



Pourquoi sont-elles utiles ?

Ce qu'en disent les Franciliens et les résidents

- Elles représentent un réservoir de biodiversité et un refuge pour de nombreux animaux.
- Elles représentent un lieu d'activité agricole : élevage, pisciculture, culture du riz, saliculture.
- Elles ont un rôle dans le cycle de l'eau : régulation naturelle des aléas climatiques, prévention des crues et des inondations, stockage et épuration de l'eau, remplissage des nappes phréatiques.
- Elles ont une fonction récréative : chasse, tourisme, balade et calme.
- Elles font partie du patrimoine d'un pays.

À savoir

Les zones humides ont une réelle fonction pour améliorer la qualité et la quantité de l'eau :

- elles ont un rôle de régulation des débits (écrêtement des crues, régulation des débits, réduction de l'érosion) ;
- elles agissent aussi comme un filtre naturel

(nitrates, phosphates, pesticides, matières en suspension).

Elles peuvent ainsi retenir jusqu'à 86% de l'azote organique, 84% du phosphore total, 78% de l'azote ammoniacal, 64% du carbone organique et plus de 90% des matières en suspension.

→ Pour en savoir plus : www.zones-humides.eaufrance.fr > rubrique Intérêts / Fonctions



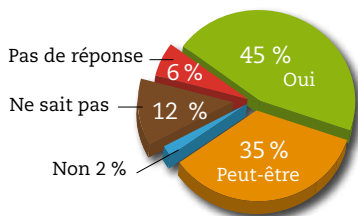


45 % des Franciliens et **52 %** des résidents pensent que les zones humides sont menacées.

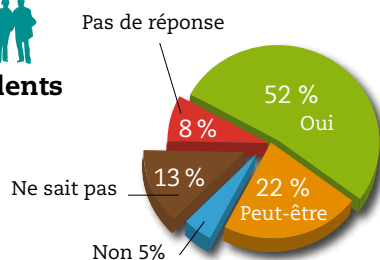
Les zones humides sont-elles menacées ?



Franciliens



Résidents



Par quoi sont-elles menacées ?

Ce qu'en disent les Franciliens et les résidents

- Elles sont d'abord menacées par des phénomènes planétaires globaux : réchauffement de la planète, évaporation et assèchement, dérèglement climatique, montée des eaux.
- Elles sont également menacées par l'action humaine et ses effets : bâtiments et infrastructures, mode et rythme d'exploitation des ressources et conséquences sur le milieu.

À savoir

Afin de disposer d'une évaluation régulière de l'état et de l'évolution des zones humides, la France a adopté une approche originale qui consiste en une enquête à dire d'experts sur un échantillon de zones humides. Cette enquête a déjà été menée en 1991 et en 2003. En 2011, elle a été renouvelée par le ministère et étendue aux tourbières et aux zones humides d'outre-mer. L'enquête a porté sur un total de 152 sites de

métropole et d'outre-mer. Elle conclut qu'entre 2000 et 2010, l'état de 47,7% d'entre eux est en dégradation alors que 52,3% sont stables ou en amélioration. Le drainage, l'urbanisation, les événements climatiques exceptionnels et la prolifération d'espèces envahissantes ont participé à la perte de surfaces et à la dégradation de l'état de conservation des milieux humides.

→ Pour en savoir plus : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr > rubrique Publications / Études & documents / Résultats de l'enquête sur les zones humides - État en 2010, évolution entre 2000 et 2010



Préserver des zones humides



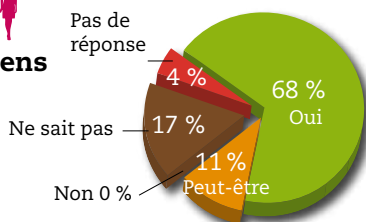
56% des Franciliens et **71%** des résidents sont opposés à l'assèchement des zones humides.

68% des Franciliens et **63%** des résidents sont favorables à la préservation des zones humides.

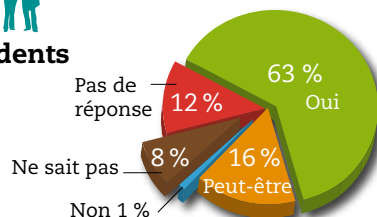
Les zones humides doivent-elles être préservées ?



Franciliens



Résidents



Pourquoi devrait-on préserver les zones humides ?

Ce qu'en disent les Franciliens et les résidents

- Préserver les zones humides est avant tout un impératif écologique local et planétaire de conservation de la biodiversité, d'équilibre de l'écosystème et de protection des espèces animales et végétales.
- C'est aussi un impératif économique et stratégique par la sauvegarde d'un milieu nourricier et de sites attractif du point de vue touristique.
- C'est également important d'un point de vue esthétique et affectif : ce sont des paysages de qualité, pittoresques et agréable à visiter.

À savoir

De nombreuses opérations de préservation et de restauration des milieux humides sont mises en œuvre en France. Elles sont le résultat d'une implication importante des maîtres d'ouvrages. Les agences de l'eau consacrent

environ 20 millions d'euros par an en appui à des collectivités territoriales et notamment des établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) pour des actions d'entretien, d'acquisition et de restauration de zones humides.

→ Pour en savoir plus : www.zones-humides.eaufrance.fr > rubrique Agir

→ www.lesagencesdeleau.fr > rubrique Les élus agissent pour la protection des zones humides

→ www.eptb.asso.fr

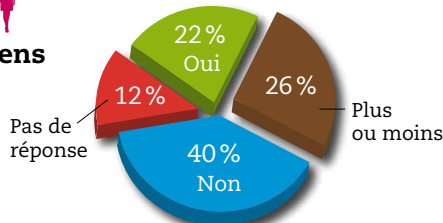


74% des Franciliens et **47%** des résidents se disent insuffisamment informés sur les interventions entreprises en direction des zones humides.

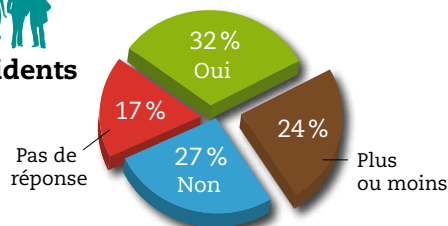
22% des Franciliens et **32%** des résidents savent qu'il existe des professionnels mobilisés sur le terrain en faveur des zones humides.

Savez-vous s'il existe des professionnels mobilisés sur le terrain en faveur des zones humides ?


Franciliens




Résidents



À savoir

Le ministère du Développement durable a lancé en février 2010 un plan national d'actions en faveur des zones humides, d'une durée de trois ans.

Ce plan national est constitué des 29 actions concrètes considérées comme les plus à même de favoriser la préservation et la reconquête des zones humides. En plus des aides agricoles consacrées à la gestion durable des prairies humides par les agriculteurs, ce plan d'actions est doté d'un budget global de

20 millions d'euros sur trois ans pour l'État et ses établissements publics.

Ce montant vient s'ajouter aux montants importants qui contribuent d'ores et déjà à la préservation des zones humides : mise en œuvre des contrats Natura 2000 dont une part significative est localisée en zone humide, acquisition de zones humides par le Conservatoire du littoral, aide des agences de l'eau pour des actions d'entretien, d'acquisition et de restauration de zones humides.

→ Pour en savoir plus : www.developpement-durable.gouv.fr > rubrique Eau et Biodiversité / Espaces et milieux naturels terrestres / Zones humides / Le plan national d'action en faveur des zones humides





D'après l'enquête réalisée par le CNRS (LADYSS) : *La représentation sociale des zones humides, enquête d'opinion* (2012).

Coordination : E. Thiry

Chef de projet éditorial : METL-MEDDE/SG/DICOM/DIE C. Nougayrède, O. Brosseau

Conception graphique : METL-MEDDE/SG/DICOM/DIE S. Galland

Crédits photo - couverture : J.-P. Siblet/METL-MEDDE p. 3 : Witt/Cœur de nature/SIPA p. 4 : L. Mignaux/METL-MEDDE p. 5 : O. Brosseau/METL-MEDDE p. 6 : T. Degen/METL-MEDDE p. 7 : montage d'après photos B. Suard/METL-MEDDE et L. Mignaux/METL-MEDDE p. 8 (de gauche à droite) : O. Brosseau/METL-MEDDE, A. Bouissou/METL-MEDDE, T. Degen/METL-MEDDE.

Réf. : DICOM-DGALN/BRO/12026 - novembre 2012

Impression : METL-MEDDE/SG/SPSSI/ATL2 Atelier de reprographie

Imprimé sur du papier certifié ecolabel européen www.ecolabel.com



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

Arche sud
92055 La Défense Cedex
Tél. 33 (0)1 40 81 21 22

